



Compte-rendu de l'assemblée générale du lundi 14 juin 2021 à 12h30 Visio-conférence

Etaient présents :

Les membres du bureau et du conseil d'administration : Thierry Lang (président), Géraldine Legras (secrétaire), Bruno Périchon (Secrétaire), Christine Phan (trésorière) Sandra Legout (trésorière-adjointe), Philippe Casanova, Fabienne Dupin, Valérie Huteau, Serge Pauillac.

Adhérents présents ou représentés : 25 personnes présentes et 20 pouvoirs valides sur 601 adhérents.

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral
- 2- Bilan financier
- 3- Modification du règlement intérieur
- 4- Présentation du logiciel AssoConnect
- 5- Rappel sur la saison 2019-2020 : COVID et Plan de Reprise des Activités ; Questions diverses

La réunion débute à 12h30. Le président de l'ASIP, Thierry Lang, remercie les adhérents présents ainsi que ceux qui se sont fait représenter. Pour les différents votes, 45 voix seront exprimées.

En préambule, Thierry Lang demande à l'assemblée l'autorisation de vote pour les membres du C.A. élus qui ne sont pas inscrits à une section du fait de la pandémie. Il demande également l'approbation de l'assemblée pour que les membres du C.A. non inscrits à une section puissent être candidats au C.A.

Serge Pauillac, membre du C.A. prend la parole et mentionne que tous les membres du C.A. ont toujours continué à travailler pour maintenir au maximum les activités de l'ASIP et pour préparer la reprise des activités.

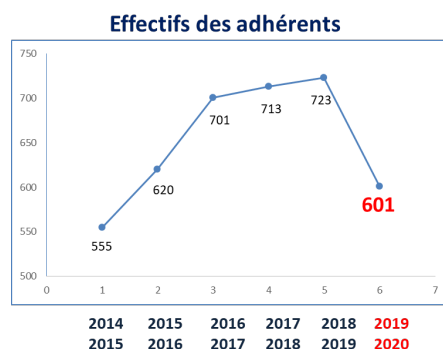
A l'unanimité, l'assemblée accepte que tous les membres du C.A. puissent voter et se représenter, si ils le désirent, comme membre du C.A.

Conformément aux statuts de l'association, l'approbation du compte-rendu de la dernière AG de l'ASIP du 16 Novembre 2020 est soumise au vote de l'assemblée générale.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1- Rapport moral

Thierry Lang présente le rapport moral. Thierry rappelle que l'ASIP propose un grand nombre d'activités sportives. En 2020, l'ASIP a rencontré des difficultés suite à la pandémie et au confinement. Il note une petite diminution du nombre des adhérents, essentiellement due au fait qu'aucune inscription n'a pu être prise à partir du mois de mars 2020. Le nombre d'adhérents à l'ASIP reste très satisfaisant : 601 inscriptions pour la saison 2019/2020.



Vingt cours sur 33 ont été assurés lors de la saison 2019-2020. Thierry remercie les professeurs qui ont assuré des cours en visio (karaté, Pilates, Tai-Chi,) pendant la durée du confinement et jusqu'en juin 2020. Le président rappelle que les salaires de tou(te)s les professeur(e)s ont été maintenus sans activités partielles jusqu'à la fin du mois de juin 2020.

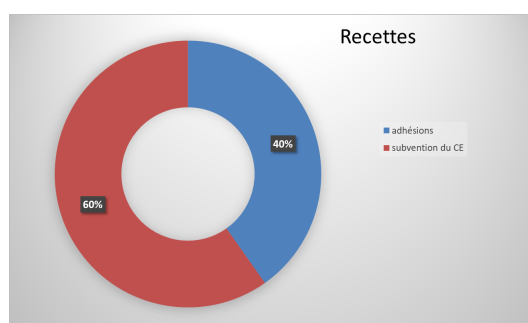
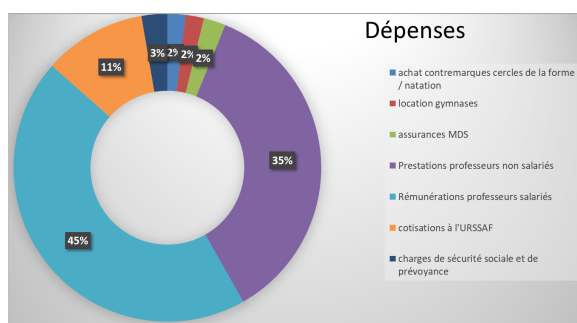
Le rapport moral 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2- Bilan financier

Christine Phan, trésorière de l'ASIP, présente ensuite le bilan financier de l'ASIP pour la saison 2019-2020.

COMPTA ASIP - 2020	Débit (€)	Crédit (€)
DEPENSES		
Achat de matériel	117,72 €	
Achat contremarques Cercles de la Forme / Natation / Squash	602,00 €	
Location gymnases	612,35 €	
Assurances Mutuelle Des Sports	732,40 €	
Prestations profs non salariés	11 302,39 €	
Rémunérations professeurs salariés	14 174,81 €	
Cotisations à l'URSSAF	3 423,00 €	
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	857,00 €	
Pauses café de l'ASIP	116,28 €	
Frais de tenue de compte et services bancaires	186,20 €	
Cotisation logiciel Assoconnect	658,00 €	
Affiliations et licences (karaté et Volley)	647,17 €	
RECETTES		
Recettes (adhésions / Intérêts livret A)		18 154,25 €
Subventions CE		27 000,00 €
TOTAL	33 429,32 €	45 154,25 €
Solde positif au 31/12/2020		11 724,93 €

Le budget de l'association était cette année de 45000€ (18000€ représentés principalement par les cotisations des adhérents et 27000€ de subvention du Comité Social et Economique (CSE). La totalité des charges s'est élevée à environ 33500€. L'ASIP présente un solde positif d'environ 12000€. La subvention du CSE reste donc un élément essentiel à la bonne marche de l'ASIP.



Le budget 2021 sera très similaire à celui de 2020. La demande de subvention au CSE sera de 27 000€.

Le rapport des comptes 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3- Renouvellement du Conseil d'Administration

Les membres du C.A. de l'ASIP sont élus pour 2 ans. Le mandat de tous les membres du C.A. prenait donc fin courant 2021. Un nouveau C.A. doit donc être mis en place. A l'exception de Rodolphe Suspène, l'ensemble des membres sortants du C.A. sollicite un nouveau mandat de 2 ans. Le président demande si il y a d'autres personnes de l'assemblée qui souhaitent se présenter. Il rappelle que le C.A. participe activement à la vie de l'association en désignant le bureau et en discutant et votant toutes les décisions concernant l'ASIP. Deux adhérents posent leur candidature à un nouveau mandat: Deshmukh Gopaul et Tatiana Rivet. L'assemblée est invitée à approuver ou non la constitution de ce nouveau C.A.

La constitution du nouveau C.A. est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le nouveau C.A. sera donc constitué des membres suivants :

Philippe Casanova, Fabienne Dupin, Deshmukh Gopaul, Valérie Huteau, Thierry Lang, Géraldine Legras, Sandra Legout, Serge Pauillac, Bruno Périchon, Christine Phan, Tatiana Rivet et Nicolas Wolff.

La première réunion de ce nouveau C.A. est programmée pour le lundi 5 juillet 2021.

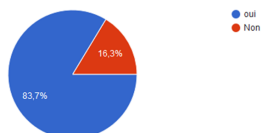
4- Bilan des cours en visio 2020-2021

Le président fait un rapide bilan de la saison 2020-2021. Après un début de saison classique, Thierry rappelle que toutes les activités de l'ASIP ont dû être stoppées en mars 2020. Huit sections ont proposé des cours en visio pour remplacer les cours en présentiel.



Les inscriptions en demi-saison ont pu se faire en ligne. Ces cours, disponibles sur Teams, avaient lieu soit en direct soit en différé. Ils ont été archivés sur le serveur de l'ASIP. A la fin de la saison, il a été envoyé aux membres un questionnaire de satisfaction sur ces cours en ligne. Les résultats de cette enquête vont être analysés et présentés à l'ensemble des adhérents inscrits.

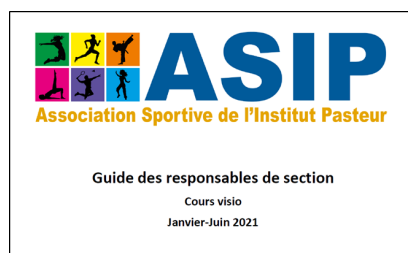
1. Avez-vous apprécié la mise en place de cours en visio pendant l'année écoulée ?
49 réponses



5- Bilan de l'utilisation du logiciel AssoConnect

Sandra Legout (trésorière adjointe) présente le bilan du logiciel AssoConnect. Sandra rappelle que ce logiciel permet l'inscription et la gestion des adhérents. Le paiement des inscriptions pouvait se faire en ligne par carte bancaire. Ce logiciel a été testé en conditions réelles pendant 6 mois. Au total, ce sont 132 adhérents qui se sont inscrits via ce logiciel : 108 paiements par CB et 24 par Chèques-Vacances. Pour Sandra, la mise en pratique de ce logiciel s'est faite sans problèmes majeurs que ce soit dans la gestion courante ou dans la collecte des paiements. Il est clair que « AssoConnect » est un bon investissement, qui i) facilite les inscriptions des adhérents, ii) allège au quotidien la gestion du suivi des adhérents et des adhésions et iii) facilite le suivi comptable et l'élaboration du bilan.

Les responsables de section qui ont testé ce logiciel en ont fait également un retour positif et constructif. Il a été réalisé, à l'occasion de cette mise en œuvre, un guide pour les responsables de section.



6- Rentrée 2021-2022

Les cours en présentiel devraient reprendre en septembre-octobre 2021 si les conditions sanitaires le permettent et selon un Plan de Reprise des Activités qui sera au comité PRPA de l'Institut Pasteur. Le planning prévu devrait être identique à celui de la rentrée 2019-2020. Le C.A. évaluera la pertinence de combiner cours en présentiel et cours en visio.

Thierry Lang évoque ensuite la salle du sport du bas. Il informe qu'il a eu, en présence d'autres membres du C.A., une réunion et une visite de cette salle avec des membres du service travaux. Un devis va être établi et sera envoyé à la Direction.

Une demande d'ouverture d'une nouvelle section est proposée : Gymnastique posturale. Cette demande sera examinée par un prochain C.A. qui validera son ouverture si toutes les conditions requises dans le règlement intérieur de l'ASIP sont remplies.

LA GYMNASTIQUE POSTURALE (Méthode Bernadette de Gasquet)

vendredi de 12:00 à 13:00

Une méthode douce pratiquée en toute
sécurité pour le corps et adaptée à chacun.e.
Enseignée par Nadège, certifiée de la
technique de Gasquet

Séance d'initiation (démonstration
participative et échanges)
JEUDI 17 JUIN à 18h (visio)

Inscription auprès de virginie.ponticelli@pasteur.fr
(pour obtenir le lien Zoom)

Le président remercie l'ensemble des membres du C.A., les responsables de section, le comité économique et social (CSE), la Pasteurale, le service de la communication, le service des travaux, et le service entretien.

Le président répond ensuite aux questions émanant de l'assemblée. La professeure de la section Tai Chi a envoyé 3 questions :

1- Les poteaux présents dans la salle des sports du sous-sol gênent considérablement le déroulement du cours de Tai Chi. L'enchaînement se réalisant en lignes, nous devons évoluer entre le mur (portant les radiateurs) et la première rangée de poteaux, et ne pouvons occuper au final qu'un petit tiers de la salle.

Ayant appris que des travaux pourraient être prévus dans cette salle, je souhaite savoir si lors de ces travaux ces poteaux pourraient être enlevés ou déplacés ?

Les poteaux avaient peut-être une nécessité structurale dans l'ancien bâtiment, mais sont-ils nécessaires dans la configuration actuelle du CFJ ? Les enlever ou les déplacer permettrait de retrouver le potentiel de cette salle.

Réponse : Ceci sera évoqué avec le service travaux.

2- Question de sécurité : peut-on s'assurer que la sortie de secours est fonctionnelle ?

Une clef sous boîte est disponible pour sortir en cas d'urgence via un escalier menant au bâtiment de la RH. Serait-il possible de vérifier que la clef permet effectivement de sortir et que la porte n'a pas été verrouillée côté RH ?

Réponse : Ceci sera vérifié et notifié dans le compte-rendu du prochain C.A.

3. Question sur la possibilité de cours en extérieur sur le campus :

Il serait important de trouver une alternative à la salle du bas, particulièrement si des travaux sont prévus dans celle-ci. Le Tai Chi s'adaptant à la pratique en extérieur, je proposerais comme lieu de pratique alternatif l'esplanade située derrière la serre et encadrée par les pavillons Martin et Roux. Cet endroit peu passant et parfaitement plan serait particulièrement adapté. La présence de pratiquants de Tai Chi à cet endroit ne devrait en rien perturber l'activité ou l'image du campus.

Réponse : Cette demande avait déjà été envoyée à la direction pendant la période de confinement. L'ASIP n'avait pas eu de réponse. Ce point sera réexaminé avec le C.A. puis soumis éventuellement à la direction.

Enfin, une discussion s'engage entre des membres de l'assemblée et le président sur les cours en visio, plusieurs adhérents soulignant l'importance de ces cours, notamment dans le contexte d'un élargissement du télétravail.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, l'assemblée prend fin à 14h30.

Compte-rendu rédigé par Géraldine Legras et Bruno Périchon, secrétaires de l'association.
Visé le 30 juillet 2021.

Le président

Les secrétaires



Thierry LANG

Géraldine Legras/Bruno Périchon